



Election au sein du Conseil Administration ASVF

Du 27 décembre 2021 au 5 janvier 2022

=====

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2021 et sous sollicitation du président sortant Alexandre Appert, le conseil d'administration de l'AS Vaurien France, suivant une procédure de vote par courrier électronique, a procédé à l'élection citée en objet.

Objet : Nomination par le conseil d'administration des postes statutaires de l'association pour l'année 2022.

Après appel à candidature, se présentent pour le poste de président **Alexandre APPERT**, pour les postes de secrétaire et de trésorier **Patrice BOURDON**, pour le poste de vice-président **Thibault VANDROT**.

Le conseil d'administration est représenté par Alexandre APPERT, Patrice BOURDON, François-Xavier DROGOU, Benoit DROGOU, Brieuc DROGOU, Jean-Jacques GIRARD, Marc HERAIL, Fabrice LIEVRE, Patrick NICOLAS, Yvon QUERNEC, Thibault VANDROT.

Sur 11 membres, 9 votes exprimés. L'élection est déclarée valide.

Sont élus pour les postes statutaires :

- Président AS Vaurien France : **Alexandre APPERT**
- Vice-président : **Thibault VANDROT**
- Secrétaire AS Vaurien France : **Patrice BOURDON**
- Trésorier AS Vaurien France : **Patrice BOURDON**

Alexandre JACQUINOT est également nommé en tant que consultant du conseil d'administration.

Les fonctions sont effectives à compter du 6 janvier 2022.

Fait à Jouars-Pontchartrain, le 06/01/2022

Le Président

Alexandre APPERT

Le Secrétaire

Patrice BOURDON